
Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

La production d'indigo en Guadeloupe du XVII^e au XIX^e siècle

Tristan Yvon



Number 145, September–December 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1040671ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1040671ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (print)

2276-1993 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Yvon, T. (2006). La production d'indigo en Guadeloupe du XVII^e au XIX^e siècle. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (145), 49–57.
<https://doi.org/10.7202/1040671ar>

Tous droits réservés © Société d'Histoire de la Guadeloupe, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La production d'indigo en Guadeloupe du XVII^e au XIX^e siècle

Tristan YVON
Archéologue
DRAC Guadeloupe
UMR 8096 Archéologie des Amériques
tristan.yvon@culture.gouv.fr

L'étude des cultures secondaires s'avère plus délicate que celle de la canne à sucre qui, en raison de la pérennité de son industrie, a laissé davantage de témoignages d'ordre matériel et documentaire. Certaines ont néanmoins joué un rôle essentiel dans l'économie des Îles avant que la canne ne s'impose. La culture de l'indigotier est une des premières à avoir été introduite par les colons européens dans le Nouveau Monde. Cette pré-industrie, dont les origines sont fort anciennes, va se développer avec succès dans l'ensemble des Antilles, la Guadeloupe ne faisant pas exception.

I – L'INDIGO : PRÉSENTATION DU PRODUIT ET HISTORIQUE SOMMAIRE DE LA PRODUCTION MONDIALE

L'indigo est une matière tinctoriale bleue produite à partir de l'indigotier, arbrisseau de la famille des papilionacées dont les centaines de variétés existantes sont, pour la grande majorité, originaires des régions tropicales. Les indigotiers possèdent des feuilles disposées en rameaux et des fleurs blanches, roses ou pourpres. Leurs fruits sont des gousses. Ces

plantes contiennent un glucoside incolore (l'indican) qui, après avoir été oxydé, permet d'obtenir le colorant bleu ou indigotine.

L'indigo est utilisé dès l'Antiquité sur plusieurs continents : les Égyptiens, les Indiens ainsi que les Mayas le connaissaient. Cependant en Europe, durant le Moyen Âge, son prix est prohibitif en raison des difficultés d'approvisionnement liées à l'éloignement des lieux de production. C'est pourquoi les teinturiers utilisent davantage une plante indigène appelée la guède ou pastel (*isatis tinctoria*). Cette petite plante à fleurs jaunes fera la fortune des régions productrices comme le sud-ouest de la France.

L'ouverture de la route des Indes en 1498 rend possible l'entrée massive d'indigo sur le marché européen et entraîne la baisse de son prix¹. Il est davantage apprécié que le pastel par les teinturiers qui le trouvent plus efficace, à juste titre, puisque l'indigotier recèle de l'indican en proportion bien plus importante. Le développement des colonies du Nouveau Monde, propices par leur climat à la culture de l'indigotier, va pouvoir répondre à la demande croissante en indigo. Il supprime progressivement le pastel au cours des XVII^e-XVIII^e siècles malgré les tentatives de certaines corporations de marchands ou de familles vivant de la culture du pastel pour faire interdire définitivement l'usage de l'indigo par les teinturiers. Les plus gros contingents d'indigo au niveau mondial proviennent alors des Antilles et des colonies anglaises d'Amérique du nord.

À la fin du XVIII^e siècle/début du XIX^e siècle, un ensemble de circonstances politiques et économiques conduisent à la relance de la production en Inde². Elle est initiée par les Anglais qui, après la révolution américaine, doivent pallier la perte de leur colonie de Caroline du Sud qui constituait leur principale source d'approvisionnement en indigo. À cela s'ajoute la révolution de Saint-Domingue en 1791 qui prive le marché européen d'un important producteur et favorise par la même occasion l'émergence d'un nouveau, l'Inde. L'industrie de l'indigo dans le Nouveau Monde, Antilles comprises, périclité rapidement en raison de cette concurrence. Elle ne s'en relèvera pas.

1. Alden, p. 37.

2. *Ibid.*, p. 57-59.

À la fin du XIX^e siècle, la chimie naissante va permettre la mise au point de colorants synthétiques. La synthèse de l'indigo sera réalisée en 1878 par Adolf von Bayer. Ayant un prix de revient inférieur, l'indigo de synthèse qui sera commercialisé par la société allemande BASF à partir de 1897 supplantera rapidement l'indigo naturel sur le marché international.

II – LA PRODUCTION D'INDIGO EN GUADELOUPE JUSQU'EN 1734

Les Espagnols sont les premiers colons européens à cultiver l'indigo dans le Nouveau Monde, dans leurs plantations d'Amérique centrale, à partir des années 1560³. À la fin du XVI^e siècle, ils installent des indigoteries dans les Grandes Antilles, à Hispaniola, où l'indigo produit est déjà destiné à l'exportation⁴. Mais c'est surtout après 1630 que la culture de l'indigo commence à se développer réellement dans le reste des Antilles. Cette date correspond à la chute du prix du tabac des Antilles due à une surproduction et à la concurrence des colonies d'Amérique du nord. Elle amène les colons à se tourner progressivement vers d'autres cultures comme le coton, le rocou et l'indigo.

Les premiers colons français, mandatés par la Compagnie des îles de l'Amérique, s'établissent en Guadeloupe en 1635. Le père Du Tertre ainsi que Charles de Rochefort, qui ont tous deux résidé en Guadeloupe, décrivent les indigoteries et le processus de fabrication. Du Tertre a séjourné aux Antilles de 1640 à 1658 et la première édition de l'ouvrage de Rochefort date de 1658.

Au vu de ces éléments chronologiques, on peut supposer que les premières indigoteries guadeloupéennes ont vu le jour dès les années 1640.

Le premier grand recensement réalisé en Guadeloupe en 1671 mentionne l'existence de plusieurs indigoteries « en maçonnerie⁵ ».

Le travail d'analyse statistique réalisé à partir d'une étude d'archives par C. Schnakenbourg permet de suivre l'évolution du nombre d'indigoteries en Guadeloupe à partir de 1671⁶.

3. *Ibid.*, p. 40.

4. Beauvais-Raseau, p. 2.

5. Dénombrement des terres de l'isle Guadeloupe, ADG, 1 Mi 12 (RI).

6. Schnakenbourg, *BSHG*, 1977.

La période comprise entre 1682 et 1719 semble avoir été la plus florissante. Il faut toutefois remarquer le décalage chronologique existant entre la Guadeloupe continentale et Marie-Galante : pour la première, l'apogée se situe en 1696 avec un nombre de 77 indigoteries alors que pour Marie-Galante, il se situe en 1719 avec 86 unités de production. La raison de ce décalage peut s'expliquer par plusieurs facteurs : différents auteurs s'accordent à dire que la production d'indigo dans les Caraïbes a souvent représenté une étape pour les petits propriétaires permettant de dégager des capitaux avant de se lancer dans l'industrie sucrière, plus rentable⁷.

Les investissements nécessaires à la production d'indigo sont en effet peu importants à l'inverse de celle du sucre qui nécessite une main-d'œuvre plus nombreuse et des infrastructures coûteuses. Or, pendant les guerres, l'île de Marie-Galante est plus vulnérable que la Guadeloupe continentale aux débarquements hollandais ou anglais. De 1676 à 1713, les attaques vont se succéder avec les mêmes effets : la destruction, parfois systématique, des sucreries de l'île. Ce contexte a contribué au maintien de l'industrie de l'indigo plus longtemps à Marie-Galante.

Quoi qu'il en soit, après 1734, plus aucune indigoterie n'est mentionnée, que ce soit en Guadeloupe continentale ou à Marie-Galante. Quelles sont les raisons de ce déclin rapide ? Certains auteurs comme Lasserre l'expliquent par les odeurs nauséabondes se dégageant lors de la fabrication de l'indigo, la dureté des tâches liées à la culture de l'indigotier pour les esclaves, ou encore la fragilité des plantations⁸. Même si ces faits sont exacts, ils ne sont pas conjoncturels mais inhérents à ce type de production. Ils semblent en conséquence peu satisfaisants pour expliquer à eux seuls l'abandon soudain d'une industrie qui a commencé en Guadeloupe dès le deuxième quart du XVII^e siècle.

L'étude des livres de compte de certains ports métropolitains où était débarqué l'indigo en provenance des Antilles peut permettre de fournir un élément de réponse. Le travail réalisé par Pierre Dardel sur les navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIII^e siècle répertorie le volume d'indigo importé de 1728 à 1776⁹. Les importations sont peu importantes jusqu'en 1734 mais prennent brusquement leur essor en 1735 :

7. Geggus, p. 195.

8. Lasserre, t. 1, p. 361.

9. Dardel, p. 221.

de 8 000 livres pesant, elles passent à 48 000 en 1735 et à 113 000 en 1736. Ce n'est sans doute pas un hasard si l'année de disparition des indigoteries en Guadeloupe correspond aussi à l'arrivée massive d'indigo antillais dans ces ports métropolitains. En effet, la multiplication des indigoteries à Saint-Domingue à cette période induit l'augmentation du volume d'indigo disponible sur le marché et donc la chute des prix¹⁰. On passe en effet de 1 182 indigoteries en 1713 à 2 750 en 1730¹¹. De grandes habitations-indigoteries comptant plusieurs centaines d'esclaves voient le jour. Les petites indigoteries de Guadeloupe n'étaient sans doute plus assez rentables, ce qui a dû inciter les propriétaires à se tourner vers la production de coton ou de sucre. Saint-Domingue s'impose comme le principal fournisseur d'indigo en provenance du Nouveau Monde et le restera jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

III – LE DEVENIR DE L'INDIGO EN GUADELOUPE APRÈS 1734

Comme on l'a vu, en 1735, plus aucune indigoterie n'est mentionnée en Guadeloupe, ce qui a permis aux différents auteurs contemporains d'affirmer la disparition totale de cette industrie dans l'archipel¹².

La récente recherche bibliographique entreprise dans le cadre de notre étude nous invite à être beaucoup plus nuancé dans cette affirmation : différents indices recueillis laissent à penser qu'une petite production a pu perdurer ou épisodiquement renaître au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle. Elle était sans doute sans commune mesure avec le volume d'indigo produit lors des années fastes de cette industrie à la fin du XVII^e, début du XVIII^e siècle. Toutefois les indices relevés méritent d'être mentionnés :

Boyer Peyreleau affirme au début du XIX^e siècle, malheureusement sans citer ses sources :

« Le nombre d'indigoteries décrivit si sensiblement, qu'en 1720, il n'en restait que 5, et, *en 1755, il n'y avait plus que quinze carrés*

10. Garrigus, p. 239.

11. Chiffres fournis par Frostin.

12. Lasserre, t. 1, p. 361.

de terre qui en fussent plantés. On en cultive plus aujourd'hui, mais on la voit croître naturellement dans quelques quartiers élevés. »¹³

En 1775, Begorrat de Coullanges réalise un *Plan de l'Isle de Marie Galande avec son mémoire local, dédié à Monsieur le président Tascher, intendant général des Isles du Vent*. On peut y lire concernant Marie-Galante que :

« L'Isle est une des plus fertiles des Antilles : dans le nombre des ses productions, elle a de particulier son café qui, par son excellence, ne cède en rien à celui du Moka. Elle donne au commerce, année commune, 6 000 000 livres de café, 1 200 000 de coton, 1 800 bariques de sucre brut de 1 200 chaque. En cacao, petite quantité, *en indigo de même* ; et en farine de magnioc, abondamment, dont elle approvisionne une grande partie des îles voisines. »

Félix Longin, qui résida en Guadeloupe entre 1816 et 1822, écrit à propos de l'indigo :

« La culture de cette plante est maintenant presque abandonnée à la Guadeloupe, quoiqu'autrefois, elle y ait été l'objet des spéculations d'un grand nombre d'habitants¹⁴. »

En 1822, le chevalier de Fréminville mentionne l'indigo parmi les plantes cultivées aux Saintes¹⁵. En 1824, le chevalier de Tussac indique :

« J'avais vu, il y a bien longtemps, dans un journal de la Guadeloupe, qu'un colon nommé Sempé, avait fait de l'indigo avec une plante indigène de cette isle¹⁶. »

Dans un procès verbal d'une délibération du conseil privé de la Guadeloupe et dépendances datant de 1841, on trouve un relevé des états de commerce des douanes en France pour l'année 1838 concernant l'indigo¹⁷. On apprend que 157 kg d'indigo en provenance de Guadeloupe sont entrés en France. Bien sûr, comparé au volume total d'indigo importé par la France la même année (plus de 1 000 tonnes, dont 36 en provenance des

13. Boyer-Peyreleau, t. II, p. 32-33. Les mots en italique sont soulignés par nous.

14. Longin (Félix), *Voyage à la Guadeloupe, œuvre posthume*, Le Mans : Monnoyer, 1848, p. 142-143

15. Fréminville, p. 137.

16. CAOM, Séris géographiques, Guadeloupe, 96/80.

17. *Ibid.*

possessions françaises de l'Inde), cela semble presque anecdotique, mais prouve néanmoins que cette production n'a pas disparu de manière définitive en Guadeloupe dans la première moitié du XVIII^e siècle.

IV – LE PROJET DE RELANCE DE LA PRODUCTION D'INDIGO EN GUADELOUPE DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^E SIÈCLE

Les contacts pris avec les chercheurs travaillant régulièrement à partir des données archivistiques concernant la Guadeloupe ont permis d'avoir connaissance de l'existence d'un ensemble de correspondances administratives traitant de l'indigo et conservé au Centre des archives d'Outre-mer à Aix-en-Provence¹⁸. Ces dernières s'échelonnent de 1820 à 1844, à la veille de l'abolition de l'esclavage, période de remise en question pour la société des planteurs. La plupart des cultures traditionnelles sont en difficulté, et les différentes autorités d'alors s'efforcent de trouver des solutions. C'est dans ce contexte que le projet de relance de la culture de l'indigo sur la Côte-sous-le-Vent voit le jour.

Dans un procès verbal de délibérations du conseil privé de la Guadeloupe et dépendances datant de septembre 1841, une lettre du maire de la commune de Vieux-Habitants adressée au directeur de l'Intérieur est retranscrite. Il propose des mesures pour relancer la production d'indigo afin de pallier la crise économique engendrée par le déclin de la culture du café. Pour démontrer la faisabilité de son projet, il se base sur les expérimentations menées la même année par le sieur Perrottet, botaniste agriculteur du Gouvernement qui a amélioré le processus de fabrication en le rendant plus efficace et moins insalubre. Après macération des plantes d'indigofères puis battage du liquide obtenu, Perrottet préconise de le faire bouillir pendant une heure et demie dans des chaudières. Cette étape nouvelle, qui n'était pas utilisée aux XVII^e et XVIII^e siècles, permet de réduire considérablement le temps de macération, source d'exhalaisons fort nauséabondes. Elle permet en outre une

18. Information fournie par Heather Gibson, Syracuse University. Voir CAOM, *loc. cit.*

meilleure conservation du produit fini en empêchant l'apparition de moisissures. Ce nouveau processus a été testé avec succès à l'habitation de Billery à Vieux-Habitants en présence du maire de la commune.

Le conseil privé de la Guadeloupe adopte à l'unanimité la proposition d'instauration d'une prime par kilo d'indigo produit afin de favoriser le développement de cette industrie.

Il est intéressant de noter que ce projet de relance de l'indigo s'est traduit aussi par l'importation en Guadeloupe, ou parfois simplement l'intention exprimée d'importer, de nouvelles plantes de provenances diverses.

Ainsi le gouverneur de Lardenoy réceptionne en Guadeloupe en 1820 des graines d'indigofère en provenance du sud-est de l'Inde afin d'expérimenter leur culture. En 1841, le directeur de l'administration intérieure de la Guadeloupe propose au gouverneur l'importation du laurier des teinturiers (*wrightia tinctoria*) qui est également une plante d'Inde : selon lui, elle est plus résistante que l'indigofère présent en Guadeloupe et convient bien au projet de relance de la production d'indigo dans cette île. En 1842, le gouverneur Gourbeyre charge un pharmacien de la Marine de planter sur l'île une espèce d'indigofère qu'il a fait venir spécialement du Sénégal (*indigofera argentea*) et d'expérimenter la production d'indigo. Il y parvient puisqu'un échantillon d'indigo guadeloupéen accompagné d'un compte-rendu est transmis en 1844 au ministre secrétaire d'État de l'Agriculture et du Commerce.

Le dépouillement de ce fonds documentaire dont la dernière correspondance date de juin 1844 ne permet pas de déterminer si cet ambitieux projet de relance de la production d'indigo a été réellement suivi d'effets auprès des propriétaires d'habitations de la Côte-sous-le-Vent. Quoiqu'il en soit, si tel a bien été le cas, à la fin du XIX^e siècle, la mise au point des colorants synthétiques en a certainement sonné le glas puisque l'indigo de synthèse, au prix de revient inférieur, va supplanter rapidement l'indigo naturel sur le marché international.

BIBLIOGRAPHIE

ALDEN (D.), "The Growth and Decline of Indigo Production in Colonial Brazil : A Study in Comparative Economic History", in *Journal of Economic History*, 25, 1965.

- BEAUVAIS-RASEAU (M. de), *L'art de l'indigotier*, Paris : Saillant et Nyon, 1761.
- BOYER-PEYRELEAU (Eugène-Édouard), *Les Antilles françaises, particulièrement la Guadeloupe, depuis leur découverte jusqu'au 1^{er} janvier 1823*, Paris, 1823.
- DARDEL (Pierre), *Navires et marchandises dans les ports de Rouen et du Havre au XVIII^e siècle*, Paris : SEVPEN, 1963 (coll. « Ports, routes, trafics », 11).
- ASSOCIATION SAINTOISE DE PROTECTION DU PATRIMOINE, *Romantique Caroline, Mémoires d'un officier [chevalier de Fréminville] de la marine royale française, 1822-1825*, 2003.
- DUTERTRE (J.-B.), *Histoire générale des Antilles habitées par les Français, 1667-1671*, rééd. Kolodziej, 1978, 4 vol.
- FROSTIN (Charles), *Les révoltes blanches à Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles : Haïti avant 1789*, Paris : l'École, 1975.
- GARRIGUS (John), "Blue and Brown : Contraband Indigo and the Rise of a Free Colored Planter Class in French Saint Domingue", in *European and Non-European Societies, 1450-1800, vol. 2 : Religion, Class, Gender, Race*, 1997
- GEGGUS (David), "Indigo and Slavery in Saint-Domingue", in *Plantation Society in the Americas*, New Orleans, 1998, p. 189-204.
- LASSERRE (Guy), *La Guadeloupe, étude géographique*, rééd. Fort-de-France : E. Kolodziej, 1978, 3 vol.
- ROCHEFORT (Charles de), *Histoire morale des îles Antilles de l'Amérique*, Rotterdam, 1658.
- SCHNAKENBOURG (Christian), « Statistiques pour l'histoire de l'économie de plantation en Guadeloupe et Martinique (1635 – 1835) », in *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n°31, 1977.